



**COMPTE-RENDU SOMMAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 07 novembre 2017**



L'an deux mille dix-sept, le sept novembre, à 18 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur MARIAGE Patrick, Maire.

Etaient présents : BAILLEUX Richard, CAILLE Vincent, BERTIN Bernadette, CAURE Marc, CHARUEL Benoît, CHOQUENET Gérard, DROY Séverine, FIEVRE Roseline, MARIAGE Patrick, PRUVOT Jacky,

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : DUFEUILLE Pascal, LEBEGUE Jérémie excusé, LELY Mélanie, PAGE Martine excusée, QUIRICONI Yannick excusé

Monsieur CAILLE Vincent a été élu secrétaire de séance.

Le conseil municipal

1) décide de déléguer à monsieur le Maire les compétences suivantes :

- prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés, ainsi que leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget et de limiter cette compétence à tout marché public inférieur à cinq mille euros.
- de passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;
- de créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;
- de prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- d'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- d'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans les cas définis par le conseil municipal.

2) décide d'estimer la partie de la sente rurale vendue à monsieur PRUVOT Jacky à la valeur d'un euro (valeur à l'inventaire), afin de pouvoir passer les opérations de sortie d'inventaire et adopte la décision modificative n°2 suivante :

Section de fonctionnement/Dépenses : Chapitre 042/ article 675 : 1 € Chapitre 042/ article 676 : 116 €

Section de fonctionnement/Recettes : Chapitre 77/article 775 : 117 €

Section d'investissement/Dépenses : Chapitre 024 : - 117 €

Section d'investissement/Recettes : Chapitre 040/ article 2111 : 1 € Chapitre 040/ article 192 : 116 €



**COMPTE-RENDU SOMMAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 07 novembre 2017**



3) décide de vendre le tracteur communal de marque FORD de type 46102 RM immatriculé 1153 SN 02

- fixe la mise à prix du tracteur à 1000 euros
- décide que la vente aura lieu au plus offrant et que l'offre sera à remettre en mairie au plus tard le 30 novembre 2017
- décide d'informer tous les habitants de cette vente.

4) approuve la liste des personnes ci-dessous, qui se sont vues accorder un prix dans le cadre de ce concours :

Pruvot Jean-Pierre : 30 € Fièvre Roseline : 30 € Lequeux Sabine : 30 €
Sené Sonia : 25 € Lebègue Marie-Christine : 25 € Venant Sabrina : 25 €
Bertin Francis : 25 € Droy Séverine : 20 € Moineuse Marjorie : 20 €
Belot Claudine : 20 €

et approuve le montant attribué à chacune de ces personnes, sous forme de bon d'achat qui sera remis le 11 novembre aux personnes présentes ou représentées.

5) adopte la décision modificative n°3/2017 suivante :

Section de fonctionnement/Dépenses : Chapitre 011/61521 : 1500 Chapitre 014/739223 : 584	Section de fonctionnement/Recettes : Chapitre 73/ 73223 : 584 Chapitre 77/7788 : 1500
--	---

6) adopte le projet d'instauration d'un compte épargne-temps permettant aux agents de ne pas perdre la totalité des congés annuels ou RTT, qui n'ont pas pu être pris en raison d'impératifs de travail ou arrêts maladie.

7) décide de laisser le choix aux agents communaux : un colis ou un bon d'achat d'une valeur de 25 € maximum.

8) attribution de concessions cimetièrè : la commission se réunira prochainement.

9) décide d'adhérer à Aisne Partenariat Voirie pour la période 2018-2025 (anciennement « Fonds Départemental de Solidarité pour la Voirie »)



**COMPTE-RENDU SOMMAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 07 novembre 2017**



10) donne un avis favorable à la demande d'autorisation unique par la société Ferme éolienne de la Fontaine du Berger en vue d'exploiter un parc éolien sur le territoire de Macquigny.

Questions diverses :

- Monsieur MARIAGE informe que la commune a obtenu une subvention de 12 053 € du Département de l'Aisne sur 48 259 € HT. Une demande de subvention au titre de la réserve parlementaire (Député) est en attente.
- Monsieur CAILLE expose que la commande de cailloux à Téréos a été réalisée, au prix de 12,50 € la tonne (3 camions 0-20 et 1 camion 0-40).
- Monsieur CHARUEL signale que le problème d'éclairage public ruelle de l'église n'est pas résolu.
- Monsieur CAURE demande où en est la demande de compteur forain à Vadencourt.
- Vente de bois : environ 9 m3
- Logement situé au-dessus de l'agence postale : il y a des travaux de nettoyage à effectuer avant la mise en location.
- Remplacement temporaire de monsieur BRICOUT : la mairie est en attente de réponse de la DIRECCTE concernant les contrats aidés.
- Monsieur MARIAGE informe de la relance pour le paiement de la facture des Pompes Funèbres relative aux obsèques de monsieur SERRA. Il prendra contact avec le notaire chargé de la succession.

Affiché le 13 novembre 2017
Le Maire
P MARIAGE